

larvée qui secoue de loin en loin la formation patronale, victime de luttes d'influences sans merci »

Elections bloquées
Il y a, alors, un hic : la suite logique eut été de procéder à la démission-réélection des instances de direction, afin de les placer sous l'emprise des nouveaux statuts. Pour

Épisode 3 en juin 2009 : deux entreprises membres du Medef - la SAS Phare et la SAS Aunis entrent - dénoncent cette situation en justice, réclamant notamment la nomination d'un administrateur provisoire, chargé d'organiser dans les meilleurs délais ces nouvelles élections. Un camouflet pour la direction en place. François Drapeon parle alors de « combats d'arrière-garde ».

La présidente du Tribunal de grande instance de La Rochelle suit la demande, et mandate le 10 juillet le magistrat en retraite Pierre Cheveau. Celui-ci a un mois

sous l'empire des anciens statuts du Medef, ce conseil de direction n'a donc pas la légitimité requise. Ce que l'on appelle une belle impasse juridique...

Décidé à étudier toutes les pistes, Pierre Cheveau réunit aujourd'hui les avocats des parties adverses, dans l'espoir de trouver un consensus. Faute de quoi, il pourrait solliciter auprès de la présidente du tribunal une extension de sa mission, qui s'achève théoriquement fin septembre. A ce stade, un constat d'échec n'est pas non plus impossible. Il signifierait la complète paralysie de l'organisme patronal.

cool ou de stupéfiants mais aussi la vitesse excessive, le non-respect des distances de sécurité ou la nécessité pour les automobilistes de prendre en compte la vulnérabilité des deux-roues (la liste n'est pas exhaustive) est une préoccupation constante de l'État et de ses partenaires institutionnels, associatifs ou privés.

La préfecture de Charente-Maritime s'engage frontalement dans ce combat qui, chaque année, donne lieu à une semaine de sécurité routière. Elle aura lieu, pour son édition 2009, du 16 au 22 septembre et est jumelée cette année avec la semaine de la mobilité.

Éco-conduite et risques

Lors de cette semaine, plusieurs actions seront ainsi mises en œuvre pour sensibiliser l'usager. Outre le routier et le respect du code de la route, les déplacements durables et le respect de l'usager vulnérable seront au centre de cette campagne. Les principales actions sont les suivantes :

19 septembre, au centre commercial de carrefour Beaulieu (commune de Puilboreau, près de La Rochelle) avec mise en situation de la route partagée (camion/moto, V1/vélo) ; présentation des outils de représentation des forces de l'ordre ; simulateur deux roues motorisés ; atelier de sensibilisation au risque alcool.

A noter aussi la présence d'un stand sécurité routière lors de la journée sans voiture de La Rochelle, le 22 septembre et la sortie moto encadrée, avec sensibilisation au risque deux-roues motorisés, sur le circuit du Vigean, le 19 septembre. Enfin, une sensibilisation au risque alcool et au risque routier professionnel, à destination du personnel du centre de tri de La Poste de Royan, aura lieu le 21 septembre.

Rappelons que la campagne 2008, en Charente-Maritime, avait donné lieu à un concours sécurité routière-slam qui avait consisté à sélectionner des textes écrits par des jeunes.

LA ROCHELLE
L'appel des personnes handicapées



Une centaine de personnes handicapées venues de tout le département ont bruyamment défilé samedi après-midi, depuis la place de Verdun jusqu'au Vieux-Port de La Rochelle. Sous la bannière « Ni pauvres ni soumis », les manifestants, qui refusent le statut d'assistés, réclament un meilleur accès au monde professionnel et un « revenu d'existence ». La moitié des handicapés vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté. PHOTO XAVIER LÉOTY

Je m'implique pour la sécurité routière et vous vous faites quoi ?

Retrouvez du 16 au 22 septembre dans votre journal **les Slams des lauréats du concours**
« La sécurité routière, slam' branche ! »



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES